

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° II-CF1143

présenté par

M. Leseul, Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Rouaux, M. Aviragnet,
Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, Mme Lamia El Aaraje,
M. Faure, M. Garot, M. Hutin, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert,
Mme Manin, M. Naillet, M. Potier, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont,
Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du
groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.